

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT FOOTBALL DE LA HAUTE-SAÔNE

RÉUNIE LE SAMEDI 29 JUIN 2024 A 9H00
A LA SALLE POLYVALENTE DE LA MAIRIE DE COLOMBE LES VESOUL

Vérification des pouvoirs :

- Sur 64 clubs régulièrement convoqués, 53 sont présents ou représentés, représentant 471 voix délibératives sur 515.

A 9h00, le quorum étant atteint, le Président Philippe PRUDHON déclare l'Assemblée Générale ouverte.



I – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 DECEMBRE 2023 (publié le 17/01/2024).

Aucune observation n'étant formulée, ledit procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DU DISTRICT : Philippe PRUDHON.

Personnalités présentes :

Monsieur le Représentant du Président du CDOS de Haute-Saône (Patrick SABY)
Monsieur le Président du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports,
de l'Engagement Associatif et du Fair-Play, André CAILLET
Monsieur le Représentant de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football, Roland COQUARD

Pris note des absences excusées des représentants de la Préfecture, du Conseil Départemental de l'Inspection Académique DASEN, de l'UNSS 70,

Quatre années dans une vie ou un parcours semblent longues, et offrir beaucoup de temps et de possibilités pour faire des choses, mais en fin de compte, elles passent vite...

Une fin de mandature demeure aussi le temps, nécessaire et obligatoire, pour dresser le bilan de ce qui a été fait, en lien avec les choix qui ont été faits pour cette mandature.

Notre District a été l'un des premiers à se doter d'un « projet de mandature », pour les quatre années qui la constituent, décliné en « un axe de travail principal pour chaque saison sportive ».

Il avait été retenu, pour la mandature 2020/2024 que nous refermons aujourd'hui, de lancer le D.E.F.I. :

D, comme disponibilité vis-à-vis et pour les clubs

É, comme équipe pour un travail solidaire, entre tous les acteurs du football

F, comme Fonctionnement avec une organisation et une gestion rigoureuses

I, comme innovation, dans les méthodes et les pratiques.

Le mot d'ordre choisi a été de « faire jouer », chacun selon ses envies, ses aspirations, ses capacités, ses appétences ...dans le cadre aussi d'un repyramidage des compétitions seniors voté par les clubs il y a quelques saisons, et qu'il convenait de mettre en place et d'évaluer, avant de porter un jugement positif ou pas.

Il a été retenu également, l'offre d'un menu : aussi varié, riche et « comestible » que possible, sans obligation de tout consommer, mais chaque club selon son appétit, ses besoins, mais aussi en lien fort avec le projet club, véritable base et support de développement d'une structure.

L'accompagnement des clubs ne sera jamais suffisant ni assez développé. Certains prendront davantage de temps, nécessiteront davantage de conseils et de moyens, mais nul se s'est construit en un jour, et il faut toujours garder à l'esprit que ce sont les personnes qui font, mais qui choisissent de défaire les projets. Rien n'est immuable, rien n'est irréversible.

A partir d'un catalogue de formations de base mais aussi continues ou pérennes, jamais notre District n'a eu autant de dirigeantes et de dirigeants qui ont accepté de revenir s'asseoir sur les bancs pour écouter, noter, participer, apprendre, permettant ensuite de restituer tout cela dans les clubs.

Entendre des parents accompagnateurs de leurs propres enfants sortir du module « U6 » et dire : « c'était super, j'ai appris plein de choses », est un beau message !

Un travail d'envergure a été lancé dans le domaine de nos terrains et infrastructures sportives, sous la houlette de son président Albert Giboulet et du directeur administratif du District. Enregistrer toutes ces données, ce qui n'avait jamais été fait totalement ni parfaitement, est un travail titanesque mais qui doit aussi être alimenté en permanence car tout change, évolue, pour commencer par la réglementation ! Un travail continu sur les catégories T5 et T6 qui intéressent en premier lieu nos clubs de District doit être poursuivi, afin de suivre ces installations avec la meilleure proximité possible.

L'amélioration continue des prestations et de la qualification technique de nos arbitres demeure un axe permanent de notre instance et de sa commission d'arbitrage. Nous avons réussi (pour le moment...) à endiguer les quelque 40% d'indisponibilités hebdomadaires qui venaient noircir une situation de l'arbitrage dans notre District qui n'a jusque-là jamais posé de soucis. Le football n'a pas été inventé pour les arbitres, mais ils sont plus que nécessaires pour garantir, certes les lois du jeu et leur respect, mais aussi l'équité des rencontres et des compétitions. Plus que jamais, aujourd'hui, nous devons tous être convaincus que sans arbitre officiel, cela peut « encore se passer moins bien qu'avec » ...

Le travail sur le recrutement et la fidélisation doit être poursuivi, étant anormal de voir un turn-over de près de 30% chaque saison.

Jamais notre District n'a comptabilisé autant de licenciés : 9973 à l'heure de cette assemblée générale, dont plus de 1000 féminines, ce qui nous place, en la matière, dans les 10 premiers Districts de l'hexagone !

Certes, j'aurais bien aimé pouvoir en avoir 27 de plus, car la barre des 10 000 reste certes symbolique mais accessible, mais cela nous renvoie avant tout, à nous élus, mais à vous clubs, la responsabilité supplémentaire de faire jouer, de former, d'éduquer, de remplir souvent un devoir citoyen que d'autres socles font moins bien ou ne font plus.

On demande beaucoup au football, on attend beaucoup du football ! Nous avons une responsabilité aussi dans l'animation de nos territoires, pour beaucoup ruraux mais nous sommes loin de l'image dégradée que certaines ou certains véhiculent de dire « c'est la Haute-Saône ».

Soyons fiers, soyez fiers de notre département, de ses atouts, de ses richesses, et faisons vivre aussi bien que possible cette population de 10 000 « citoyennes et citoyens du football » !

Je souhaite aussi évoquer, dans le cadre des choix faits pour la mandature 2020/2024, celui que l'instance District ne soit pas uniquement un lieu de « gestion du football départemental », mais bien au-delà, un lieu de « développement » de celui-ci.

Rien au niveau de la FFF « n'oblige ou n'impose » un District à faire du développement, ce qui peut sembler étonnant ou paradoxal... Notre instance a fait unanimement ce choix, lequel suggère toutefois un accroissement en terme de personnel salarié technique, qui a été acté par la pérennisation d'un emploi d'apprenti en emploi définitif, tout en considérant l'absence de surcoût financier pour les clubs.

Les finances saines du District, lesquelles vous sont présentées lors de chaque assemblée générale financière, ont permis ce large accompagnement du développement et autorisent des projets.

Vigilance toutefois dans le calibrage financier, qui doit toujours être pensé avec rigueur mais aussi une projection évidente du « lendemain ».

Après le D.E.F.I. de la mandature 2020/2024, c'est avec une grande **E.N.V.I.E.** que nous abordons la mandature suivante !

Celle de porter avec **Énergie** et **Évolution** les enjeux de demain, de rechercher des **Nouveautés** dans l'offre de pratique de premier niveau et de diversification, de poursuivre de porter et défendre des **Valeurs** (fédérales, du District), d'**Innover** avec beaucoup d'**Investissement** collectif, porté par une **Equipe Engagée** et solidaire.

Les enjeux ne manquent pas, mais nous savons et mesurons les attentes que suscite le fait d'être « 1^{er} sport » dans un département qui se doit, naturellement, d'avoir un regard sur l'animation des territoires en poursuivant le partenariat d'envergure existant avec le Conseil départemental, les institutionnels, les collectivités et l'ensemble de nos soutiens.

MERCI à toutes et tous pour la confiance que vous avez su, savez et saurez nous manifester.

Je le dis aisément et ouvertement : chaque District n'a pas la chance de pouvoir travailler d'une façon aussi directe et proche avec ses clubs comme nous le faisons, et je souhaite, après l'expression de vos votes, que cela puisse continuer et convenir à toutes et tous.

III) ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR (MANDATURE SAISONS 2024/2028) :

- 1) **Présentation des candidats (diaporama)** : (voir Procès-verbal de la commission de surveillance des opérations électorales du 04/06/2024).

DEBBICHE Nourédine	(au titre « membre individuel »)
DROIT Reynald	(au titre « membre individuel »)
FIDON François	(au titre « membre individuel »)
KADRI Mehadj	(au titre « membre individuel »)
LANCELOT Laëtitia	(au titre « femme »)
LEMERCIER Marc	(au titre « membre individuel »)

MANGIN Charlotte (au titre « membre individuel »)
MASSON Bruno (au titre « membre individuel »)
NORMAND Bertrand (au titre « membre individuel »)
PRUDHON Philippe (au titre « membre individuel »)
VARENNES Alain (au titre « médecin »)
ZELFA KALAA Malik (au titre « membre individuel »)

2) **Explications du déroulement du scrutin**: Michel MALIVERNAY (Président de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales).

Bulletins à disposition dans l'enveloppe concernée qui sera donnée à chaque club lors de son émargement pour le vote.

Votes effectués à la même table que l'émargement (clubs répartis en deux tables).

A l'issue du vote, les deux urnes seront sous la responsabilité de la commission de surveillance des opérations électorales (MM. Michel MALIVERNAY, Frédérique BLEUZE, Claire DELPIERRE, Thomas GUYON et Dominique PRETOT) pour le dépouillement.

Suspension de la séance permettant aux membres présents de voter.

IV) RAPPORTS ACTIVITES COMMISSIONS SAISON 2023/2024 :

Il est rappelé que les rapports d'activités (voir document annexe 1) des Présidents des commissions ont été adressés aux clubs par courriel en date du 21 juin 2024.

Comme informé et préalablement rappelé par le Directeur Administratif, ceux-ci ne seront pas repris par les Présidents des commissions concernées, mais feront l'objet d'échanges en cas de demande d'intervention.

V) REMISE DES RECOMPENSES SAISON 2023/2024 :

Commission départementale des arbitres :



Majors arbitres saison 2023/2024 :

De gauche au droite : Farid Raidron (groupe D1), Estelle Vaubourg (groupe D2), Samuel Widmer (groupe D3), Axel Mercier (groupe jeunes), avec Nourédine Debbiche (Président de la CDA)

Commission organisation sportive et développement :



Vesoul Agglomération Olympique : vainqueur championnat D1 seniors saison 2023/24 avec Reynald Droit (Président de la commission sportive et développement)

Commission Actions techniques :

Remise récompenses Amicale des Educateurs de Football :



Trophée « Georges Boulogne » : François Fidon



Club/formation : Vesoul Fc

Commission partenariat et Fair Play – Ethique :



Récompenses clubs Challenge Fair Play saison 2023/2024

*D1 : Haute Lizaine 2 – D2 : Haute Lizaine 3
D3 : Colombe les Vesoul 2 – D4 : Montagney*



Récompenses clubs opération « clubs où il fait bon aller jouer » saison 2023/2024

Football Animation : Fougerolles – Football compétitions jeunes à 11G : Fc 4 Rivières
Football compétitions seniors G : Haute Lizaine – Football féminin : Colombe les Vesoul

Challenge des bénévoles :



Récompenses challenge des bénévoles saison 2023/2024

Catégorie femme : Laëtitia Lancelot (Traves)
Catégorie homme : Nicolas Heller (Haute Lizaine)

Avec Bruno Masson (Président commission partenariat – Fair Play Ethique)

VI) QUESTIONS DIVERSES :

Interventions :

- De M. Guillaume PARIN, dirigeant du club de Francheville, sur des points de réglementations.

Une réponse lui est apportée par le Directeur Administratif et le président de la commission sportive et développement.

- De M. Jean ARMANDO, dirigeant du club de Francheville, sur les frais d'arbitrage liés à la caisse de péréquation d'arbitrage.

Une réponse lui est apportée par le trésorier du district et le président du district.

VII) INTERVENTIONS DES PERSONNALITES PRESENTES :

- Monsieur **André CAILLET**, Président du Comité Départemental des Médailleurs de la jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (CDMJSEA)
- Monsieur **Patrick SABY**, représentant le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS).
- Monsieur **Roland COQUARD**, représentant le Président de Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football (LBFC).

VIII) RESTITUTIONS DES RESULTATS DES VOTES :

1^{er} tour :

Sur 515 voix (potentiel), 464 voix/vote.

Suffrage exprimé : 461 voix

Majorité absolue des suffrages exprimés : 231 voix

Au titre « Membre individuel » :

Ont obtenu

DEBBICHE Nourédine	413 voix	ELU
DROIT Reynald	417 voix	ELU
FIDON François	458 voix	ELU
KADRI Mehadj	381 voix	ELU
LEMERCIER Marc	459 voix	ELU
MANGIN Charlotte	445 voix	ELUE
MASSON Bruno	419 voix	ELU
NORMAND Bertrand	423 voix	ELU
PRUDHON Philippe	460 voix	ELU
ZELFA KALAA Malik	421 voix	ELU

Au titre « femme » :

LANCELOT Laëtitia 448 voix ELUE

Au titre « Arbitre » :

Néant

Au titre « Educateurs » :

Néant

Au titre « Médecin » :

VARENNE Alain 461 voix ELU

IX) ELECTION DU PRESIDENT :

Le Comité nouvellement élu propose la candidature de Philippe PRUDHON au poste de Président, cette proposition est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Philippe PRUDHON est élu Président du District pour la mandature 2024-2028.

X) CONCLUSION PAR LE PRESIDENT DU DISTRICT, Philippe PRUDHON

Philippe PRUDHON conclut cette assemblée générale élective du District, remerciant les clubs et l'ensemble des personnalités présentes pour leur participation active.

L'assemblée générale a été une fois encore le reflet de la qualité des acteurs du football haut-saônois, à savoir sereine, réfléchie et positive, et a montré le niveau de confiance important qui prévalait entre les clubs et les élus de leur District.

Le Président souhaite remercier pour leurs investissements au service du football haut-saônois durant ces nombreuses années, les membres du Comité Directeur, MM. Robert ENCARNACAO, Michel MALIVERNAY et Dominique PRETOT, suite à leur souhait de ne pas se poursuivre sur ce nouveau mandat.

Une récompense leur est offerte.

Le Président remercie l'ensemble des clubs présents et donne rendez-vous pour la reprise des compétitions fin août, après un temps de repos obligatoire et qui doit être le plus réparateur possible.

Un buffet clôture cette assemblée.

Le Président du District,
Philippe PRUDHON

Le Directeur Administratif,
Raphaël TAVERDET